

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

PRENEZ AVIS que lors de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Repentigny tenue le mardi 9 décembre 2025, le conseil a adopté la résolution CM 290-09-12-25 relative au calendrier des séances de l'année 2026.

Les séances régulières seront tenues aux dates suivantes :

- Mardi 20 janvier
- Mardi 10 février
- Mardi 10 mars
- Mardi 14 avril
- Mardi 12 mai
- Mardi 9 juin
- Mardi 14 juillet – séance extérieure (Parc Jean-Claude-Crevier)
- Mardi 11 août
- Mardi 15 septembre
- Mardi 20 octobre
- Mardi 10 novembre
- Mardi 8 décembre

À moins d'avis contraire, les séances régulières pour l'année 2026 se tiendront dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 435, boulevard Iberville à Repentigny, à 19 h.

Donné à Repentigny, ce 11^e jour du mois de décembre 2025.

Le greffier,



Me Marc Giard, OMA, avocat